



CEREMONIE DES VŒUX AUX TULLINOIS Discours de Monsieur le Maire

**Vendredi 06 janvier 2023
Salle des Fêtes / 19h00**

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue au sein de notre salle des fêtes pour cette cérémonie des vœux.

La situation sanitaire le permettant, j'ai beaucoup de plaisir à vous accueillir pour la première fois en ma qualité de Maire, ici, en ce début d'année 2023.

Mon équipe et moi-même sommes extrêmement sensibles à la présence de chacune et chacun d'entre vous.

Je tiens donc à vous remercier pour votre présence, nombreuse.

Lors de mon intervention, j'aborderai les projets qui ont été réalisés depuis le début du mandat, mais également ceux qui s'inscrivent sur le plus long terme.

Pour préparer au mieux l'avenir, nous avons engagé le développement de notre commune, en la dotant des moyens et des équipements nécessaires à son rayonnement, comme nous nous y étions engagés : **un nouvel élan pour Tullins.**

Un certain nombre de projets a ainsi pu être réalisé.

Sans être exhaustif, je souhaiterais vous en rappeler les principaux :

Concernant l'enfance / la petite enfance

La vie scolaire et la petite enfance constituent de réels enjeux pour la vie d'une commune.

Soucieux d'être en adéquation avec les réels besoins des familles, nous mettons tout en œuvre pour adapter nos services et les rendre le plus accessibles possibles.

Pour agir en faveur du confort des parents et des enfants, dès le début de notre mandat, nous avons mis en place une consultation sur les rythmes scolaires. La majorité s'est exprimée, et les écoles de Tullins vivent désormais au rythme de 4 jours d'enseignement par semaine.

Pour les mercredis, les parents peuvent s'appuyer sur les professionnels de la MJC ou sur les bénévoles de nos nombreuses associations sportives et culturelles.

La qualité de vie au sein des établissements reste l'une de nos préoccupations premières et nous échangeons constamment avec les Directrices d'écoles afin de garantir aux plus jeunes un espace d'apprentissage le plus agréable possible.

Pour l'école Desmoulins :

C'est dans le cadre d'un projet co-construit avec les enfants que la cour de l'école se végétalise avec l'installation d'une « pergola ».

Des travaux ont permis également d'améliorer le confort des enfants dans la classe du dispositif ULIS.

Pour le groupe scolaire de Fures :

Grace à la mise en œuvre du « Plan école » avec le Département de l'Isère, l'aménagement complet de l'entrée de l'école élémentaire a été engagé, avec la création d'une salle pluridisciplinaire qui viendra remplacer un préfabriqué qui avait largement fait son temps.

Ici, également, des travaux ont permis d'améliorer le confort des enfants dans la classe du dispositif ULIS.

Pour l'école le Floréal :

La cour a été transformée en piste cyclable pour le plus grand bonheur de nos enfants.

Pour la petite enfance, nous entendons offrir aux familles tullinoises un service continu avec des professionnelles formées et disposant du temps nécessaire pour élaborer des projets en faveur de nos tous petits.

Enfin, la municipalité de Tullins souhaite mettre en avant tous nos acteurs de l'enfance, de la petite enfance et de la famille en ouvrant un lieu unique entièrement dédié aux familles et aux enfants : un lieu de ressource, un lieu d'échange, un lieu d'informations où professionnels et familles pourront se rencontrer selon les besoins.

A côté de nos écoles, **le sport, la culture et les animations**, sont également des vecteurs de ce « mieux vivre ensemble ».

C'est pourquoi nous sommes attachés à entretenir des relations étroites avec les bénévoles de nos associations qui les font vivre au quotidien avec le dévouement qu'on leur connaît.

C'est précisément la raison d'être des subventions allouées par la commune à celles qui contribuent à son rayonnement ou encore de la mise à disposition de nos salles et équipements sportifs pour l'exercice de leurs activités.

Je tiens à noter, pour l'année 2022 :

- La réfection complète des deux plus anciens courts de tennis avec l'installation d'un système accès électronique aux 4 courts pour favoriser la pratique du tennis par le plus grand nombre,
- Mais également des travaux de finition autour de la Maison des Associations pour améliorer ses conditions d'utilisation et surtout faciliter son entretien.

Malgré le contexte sanitaire qui ne nous a pas été très favorable, nous avons su innover dans l'offre d'animations avec des spectacles et des animations – tous gratuits – avec une grande diversité de styles musicaux, sur des lieux différents comme, par exemple, le spectacle Electro Music au complexe Jean Valois, la Fête de la Musique stade de la Cressonnière, ou bien encore des Guinguettes place de la Libération à Fures.

... et puis, notre Ecole municipale de musique et de danse qui a la volonté de s'ouvrir vers d'autres univers musicaux, toujours dans le partage avec les acteurs de notre bassin de vie.

... une volonté également de se produire plus souvent « hors les murs » pour aller à la rencontre de tous les habitants, avec un meilleur accès pour tous à la culture.

La solidarité

Le vivre ensemble, c'est aussi ne pas oublier nos anciens, pour qui nous n'avons cessé d'innover depuis 2020 avec :

- La mise en place d'une navette gratuite le samedi matin pour se rendre sur le marché réservé aux personnes de plus de 65 ans ;
- Des paniers gourmands à Noël pour les personnes de 70 ans et plus, sans conditions de ressources ;
- L'organisation de deux guinguettes (l'une au printemps, l'autre à l'automne) ;
- Le repas des séniors, au printemps, avec une animation « cabaret » qui a été un véritable succès.

La solidarité, c'est aussi créer du lien social pour accompagner ou aider les personnes les plus fragilisées.

Plusieurs actions ont été menées :

- Tournoi de la solidarité en partenariat avec l'AJC au profit des Restos du cœur ;
- Premier repas solidaire organisé par le CCAS en partenariat avec les associations solidaires de la ville, grâce aux dons des commerces et producteurs locaux.

Et puis, deux très belles initiatives, symboles du « bien vivre ensemble » :

- Les bacs potagers mis en place à la Cressonnière et à la Contamine pour privilégier les rencontres entre habitants (avec l'implication forte des bailleurs AIH et SDH).

L'amélioration de notre cadre de vie a également été au cœur de notre action :

Comme vous l'avez sans doute remarqué, d'importants travaux de réfection des chaussées ont été réalisés par le Département de l'Isère en 2022 :

- Avenue de la gare ;
- Et rue de la République.

Dès mercredi prochain, débiteront les travaux pour l'aménagement d'une aire de stationnement en centre-ville, rue du couvent, d'une capacité de 22 places véhicules et de 8 places cycles. C'est la 1^{ère} phase du projet de requalification de la Place Dr Valois et de la Rue Général de Gaulle dont je vous parlerai plus tard.

Dans le cadre de la participation citoyenne, nous avons lancé un appel à projet auprès des habitants de la commune.

5 projets ont été retenus et c'est « Gonfle et répare ton vélo » qui a été plébiscité par la population : ainsi, les 7 bornes de réparation seront très prochainement installées sur la commune.

En 2023, nous avons aussi un objectif : plus aucun container à déchets sur les trottoirs du centre-ville ; nous envisageons, grâce au soutien du Pays Voironnais, l'installation de 6 points d'apport volontaire.

Notez également que le Département de l'Isère prévoit cette année la reprise complète de la chaussée, boulevard Michel Perret, depuis l'entrée de ville jusqu'à l'hôpital.

Nous poursuivrons également notre « Plan lumière » qui permet chaque année de diminuer les coûts d'énergie, en remplaçant régulièrement des luminaires par des LED et des armoires de commande plus performantes.

Un projet à plus long terme, dans le cadre de notre politique de sobriété énergétique, sera mené : nous entendons en effet lancer une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur urbain au bois pour alimenter les bâtiments communaux ; il pourrait permettre aussi d'y connecter les grands bâtiments de la ville, comme le collège, l'hôpital, etc.

L'amélioration de notre cadre de vie passe aussi par la réalisation, par nos services techniques, de travaux dont chacun d'entre nous peut mesurer l'utilité lorsqu'ils sont achevés.

Je citerai, entre autres :

- La création de l'éclairage public rue Dubarle ;
- Les travaux de réhabilitation du Relais Petite Enfance, entièrement rénovés ;
- Les travaux réalisés au sein de l'ex-« Petite Ardoise ».

Ces réalisations, comme bien d'autres, démontrent, s'il en était besoin, la compétence, la polyvalence et le savoir-faire de nos agents techniques.

Economie

L'attractivité et la vitalité d'une commune passe également par une activité économique dynamique ; c'est pour cela que, dès le début de notre mandat, nous avons créé un service économie, le seul des 31 communes du PV.

Notre objectif était de **faciliter l'installation d'activités commerciales et économiques** sur la commune et de **redonner vie** aux centres-bourgs (*fichier locaux vacants, accueil des porteurs de projets, aide financière à l'aménagement des locaux commerciaux, animations sur les marchés, appui à l'association des commerçants, ...*).

Nous travaillons également à **créer du lien et des synergies** entre les entreprises du territoire : artisans, entreprises industrielles, commerçants, professions libérales (*réunions thématiques, rencontres économiques mensuelles, News Eco, forum de l'emploi, circuit des métiers du Peuras, ...*).

Ces actions se font bien sûr en lien avec le service économie de la CAPV et la Maison de l'emploi du Pays Voironnais qui nous soutiennent et nous accompagnent.

Il est un autre domaine auquel nous sommes tous attachés : celui de **la sécurité qui reste au centre de nos préoccupations avec :**

- Un renfort pour la sécurisation aux abords de nos écoles à chaque heure d'entrée et de sorties de nos enfants ;
- La sécurisation de nos déplacements en favorisant les modes « doux ».

Je tiens aussi :

- A saluer l'étroite collaboration entre les équipes de gendarmerie de Tullins et notre Police municipale ;
- A souligner également cette même collaboration avec les sapeurs-pompiers de Tullins, qui leur permet d'être toujours plus efficaces dans les secours portés aux habitants

Je terminerai en évoquant la vidéoprotection, pour réaffirmer notre volonté d'installer, au plus vite, les 11 premières caméras ... mais aujourd'hui nous sommes confrontés à un problème juridique, indépendant de notre volonté, lié au déploiement de la fibre sur le territoire. Vous l'avez certainement lu dans la presse, le Département de l'Isère rencontre d'importantes difficultés avec son délégataire ... mais je reste en lien avec le Président du Département et son Vice-Président au numérique, que je rencontre très prochainement, afin de trouver une solution pour débloquer cette situation.

La municipalité souhaite aujourd'hui mettre davantage en avant le caractère solidaire de Tullins avec la volonté de donner à toute personne vulnérable atteinte de déficience motrice, visuelle, auditive, ... sa place dans la cité, en réalisant des aménagements qui la rendent accessible.

Etre citoyen à part entière d'une commune, c'est permettre l'égalité d'accès aux mêmes services, se déplacer librement sans entraves, pratiquer les loisirs que l'on veut. Il ne s'agit pas de revendications spécifiques à une catégorie de citoyens, mais bien de partage à égalité des conditions de vie et de la qualité d'accueil pour tous, qu'une commune se doit de proposer à ses habitants.

Les principales réalisations que je viens de citer ont toutes une **finalité commune : l'amélioration de nos conditions de vie pour tous.**

Mais vous le savez : aujourd'hui, notre commune n'agit pas seule. Elle ne le pourrait plus d'ailleurs dans un monde où tout se complexifie et où agir seul, pour une commune de notre taille, serait totalement illusoire.

L'enjeu pour Tullins est de peser sur les choix et orientations politiques à venir dans les domaines de compétence relevant du Pays Voironnais.

Je suis en effet persuadé que la mutualisation de nos moyens permet une plus grande efficacité sur le terrain dans les domaines du développement

économique, de l'organisation des déplacements, de la protection de l'environnement, de la gestion de nos déchets, du cadre de vie et de l'habitat.

Il nous reviendra à nous, élus, de travailler en lien étroit avec l'exécutif communautaire et les services de l'agglomération pour faire avancer et aboutir les dossiers que nous considérons comme prioritaires.

Je suis également convaincu de la nécessité de poursuivre le travail engagé pour consolider la place qui est celle de notre commune à l'échelle de l'intercommunalité, de ce « bassin de vie » composée de 31 communes avec ses 95 000 habitants.

Malgré une crise que l'on peut – hélas ! – qualifier de durable, je voudrais souligner **la bonne santé de nos finances** qui nous permettra de faire face aux grands enjeux de demain.

La raréfaction constante de la ressource publique et le contexte inflationniste auquel est confrontée la dépense publique ne doivent pas nous empêcher d'envisager sereinement l'avenir.

Que ce soit à l'échelle communale ou intercommunale, nous devons donc être capables d'entretenir des relations étroites, basées sur une confiance réciproque, avec nos interlocuteurs privilégiés : l'Etat et ses services, notamment la Direction Départementale des Territoires, le Département de l'Isère, le Pays Voironnais, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, la Brigade de Gendarmerie de Tullins, ...

Je voudrais enfin aborder **la démarche « Petites Villes de Demain »** dans laquelle nous nous sommes engagés.

« Petites Villes de Demain » c'est :

- 1 000 communes en France, dont 14 en Isère (1 au sein du Pays Voironnais) ;
- Une réelle opportunité pour notre ville avec la redynamisation de son centre.

« Petites Villes de Demain » c'est aussi une méthode :

- Valoriser les atouts de Tullins tout en expliquant ses fragilités pour actionner les bons leviers, en agissant de manière adaptée pour retrouver un cadre de vie agréable qui réponde aux besoins de tous.

L'année 2022 a permis la réalisation des études de diagnostic.

En plus des éléments factuels qui sont venus confirmés nos intuitions, ces études ont montré la nécessité d'une vision globale de l'aménagement (espaces publics, habitat, commerces, mobilités, ...) car chaque projet produit des effets sur un autre.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de dessiner le Tullins de demain !

Comme vous pouvez le constater, nous ne manquons pas d'ambition pour Tullins mais nous agissons en bons gestionnaires, en fonction de nos capacités budgétaires et surtout en concertation avec vous.

Collectivement, nous avons mené un travail rigoureux au service de tous ; je souhaite qu'à l'avenir, ce soit dans un climat de confiance que notre action se poursuive.

Soyez assurés de notre détermination à poursuivre le travail engagé.

Je vous remercie encore une fois pour votre présence.

Mais je tiens aussi à saluer et remercier tout particulièrement :

- Mes Adjoints et les Conseillers municipaux qui s'investissent, au quotidien, dans la tâche qui leur a été confiée, comme l'ensemble des agents de la commune
- Toutes celles et tous ceux sans qui nos actions ne pourraient pas voir le jour et qui sont à nos côtés : les services d'Etat, le Département, le Pays Voironnais, comme je le disais, mais aussi Monsieur le Receveur et ses services ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Tullins ;
- Monsieur le Chef de corps des sapeurs-pompiers de Tullins.

Il est de coutume, à chaque début d'année, de former des vœux pour les siens.

Janvier, c'est en effet le mois des vœux et bien évidemment de l'espoir, l'espoir d'une année toujours meilleure que la précédente.

Dans un monde où les intérêts économiques et financiers, comme la montée de l'individualisme, laissent peu de marge de manœuvre à l'action publique, **c'est précisément avec l'action municipale que l'on peut réellement peser sur le quotidien des habitants avec la mise en œuvre d'actions durables et concrètes.**

Être élu municipal, et en particulier être Maire :

- C'est être présent au quotidien, pour les petites comme pour les grandes choses ;
- C'est utiliser les outils que les citoyens nous ont confiés, le temps d'un mandat, pour donner du sens à l'action municipale.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2023.

Qu'elle soit faite de joies, de réussites, de chaleur humaine pour vous et vos proches.

A titre personnel, je forme le vœu d'une société moins repliée sur elle-même, davantage centrée sur nos valeurs républicaines, si souvent oubliées ou malmenées, et – par la même – plus ouverte aux personnes isolées, souffrantes ou dans le besoin.

Je souhaite enfin **une excellente année à Tullins**

Gérald Cantournet
Maire de Tullins